

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 30, Rue Paulin, 30 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 128 — TELEPHONE

Assemblée générale du Parti Socialiste

Nous rappelons que la section roubaissienne du Parti socialiste se réunira en assemblée générale aujourd'hui mardi, à huit heures précises du soir, au siège de la coopérative ouvrière « La Paix », 73, boulevard de Belfort.

En raison de l'importance toute particulière de l'ordre du jour de cette réunion, tous les adhérents se feront un devoir d'y assister.

MATHILDE A LES DOIGTS CROCHUS
La nommée Mathilde Vandercier, veuve Duteil, âgée de 50 ans, a fait l'objet d'un procès-verbal pour abus de confiance au préjudice de ses anciens locataires, les époux Deplaques-Ryelandt, cabaretiers, rue Franklin, numéro 194.

L'incriminée Mathilde a quitté son logement en emportant une couverture de coton, un pantalon, un broc et un vaisselier, le tout valant fr. 25.

LA MAIN AU COLLET.

M. Guibard, commissaire de police à Tourcoing, a la suite d'un vol de 2,500 francs commis dans cette dernière ville, ayant chargé le policier de Roubaix de rechercher un certain Pierre Derudder, détenu depuis le 22 septembre 1912 du bâtiment d'infanterie légère en garnison à Bizerte, les agents de sûreté Elias et Devoglie l'ont arrêté hier, 21, rue Ste-Elisabeth.

Après interrogatoire de Derudder, il a été établi que ce dernier n'avait pas assumé part au vol en question. En conséquence, il a été remis à l'autorité militaire et ne sera pourvu que pour désertion.

CHEZ LES OUVRIERS COIFFEURS

La chambre syndicale des ouvriers coiffeurs de Roubaix se réunira ce soir, mardi, à neuf heures précises, au siège, café François, 34, Grande-Rue.

Les ouvriers désirant suivre les cours de coiffure de dames peuvent se présenter à la réunion où tous les renseignements leur seront fournis.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira à la mairie le vendredi 8 novembre, à huit heures du soir.

SAVON DU CONGO

Médailles d'or
de nombreuses imitations

ETAT-CIVIL

NALISSANCE. — Marie Van Heesbroeck, rue de la Liberté, 116. — Yvonne Faut, rue du Duc, 104. — Marie Degrassat, rue des Voies, 4. — Lucie Gaspard, rue d'Anvers, 7. — Dénes, — Florie Vienne, 2, avenue Jules Lagache. — Emilie Desobry, 38 ans, rentière, rue des Charpeniers, 1. — Henri Bobois, 13 ans, peintre, rue Léopold, 35. — Félix Leroux, 13 ans, rentier, rue Saint-Amand, 35. — Edouard Bressat, 71 ans, sans profession, place de l'Abbaye, 3. — Adeline Lepoutre, 71 ans, sans profession, rue de Barbaste, 1. — Louis Desplanches, 50 ans, sans profession, rue de Blaesens, 1. — Marceline Collette, 1 an, rue Desobry, 3. — Fernand, 1 an, rue de Blaesens, 1. — Jeanne Lagache, 3 ans, rue de Blaesens, 1. — Jeanne Lagache, 3 ans, rue de Blaesens, 1. — Jeanne Lagache, 3 ans, rue de Blaesens, 1.

WATTRELOS

LES ACCIDENTS. — Aux établissements Kuntz, une affection cardiaque, tumeur, élan, Henri Cardonville, tisseur, étant chargé d'un tour à vapeur, a fait un faux pas et est tombé sur le côté.

Résultat : contusions qui entraîneront une incapacité de travail de plusieurs semaines.

ETAT-CIVIL DE WATTRELOS. — NALISSANCE. — Marceline Mourisse, hameau de Beaulieu, maison n° 10. — Bernadette Lelièvre, rue des Trois-Couleurs, 23.

Publications de mariage. — Alphonse Lacroix, charbon, rue du Petit-Tournoi, et Aurèle Mouton, couturière à Saint-Génès.

Décès. — Jules Tiberghien, 71 ans, sans profession, rue du Bureau, 3. — Marie Dupont, 71 ans, veuve de Théophile Lecomte, rue du Saint-Vert, 86.

WASQUEHAL

VENTES OUVRIERES. — Un ouvrier de l'usine Eycken et Leroy, M. Fiddle Monier, âgé de 43 ans, demeurant rue de Denain, à Roubaix, a reçu une pièce réfractaire sur le pied droit.

ETAT CIVIL DE WASQUEHAL

NALISSANCE. — Jeanne Damaret, à la maternité municipale.

LE SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR, A SA FORME REGULIERE

LANNOY

LE COMITE R. ET R. S. — Le Comité Central de la Fédération R. R. et S. du canton de Lannoy se réunira en assemblée trimestrielle dimanche prochain 10 novembre, à 8 heures trois quarts précises, dans le Café du Lion d'Or, rue Nationale à Lannoy.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la précédente réunion. — Renouvellement du Bureau du Comité Central. — Vœux du Congrès National. — Situation politique. — Situation politique des Communes : nouveaux groupements. — Propositions. — Compte de 1912. — Emplois du Congrès National. — Elections provinciales de 1913. — Questions diverses.

ENCORE UN CARREAU DE CASSE. — Plainte a été déposée contre un nommé V... 20 ans, domicilié à Lys, pour bris d'une glace à un jeuway n° 104.

L'AMICALE MICHELET. — L'Association amicale des Anciens Elèves de l'École Michelet a tenu son assemblée générale annuelle dimanche après-midi.

Après la reddition des comptes et l'examen de plusieurs questions à l'ordre du jour, les membres présents se rendirent au cimetière pour la tombe d'un défunct ou d'une dédicace à l'occasion fut prononcée.

A LA SAINT-BERTRAND. — La Société de secours mutuels Saint-Bertrand a fêté hier, en un banquet très animé, la cinquantième année de son existence. M. Edouard Dugenne, membre du Conseil supérieur de la Mutualité, assistait à la fête, et y prononça une des vibrantes allocutions dont il a le secret.

HEM

UN VOLIER ! — On a volé quelques usineries le dimanche d'une valeur de 25 francs au préjudice de deux époux Tricot-Vanour, du Petit-Lanoy, qui portaient plainte.

ACCIDENT. — Albert Labaut, 38 ans, mécanicien chez Bénédictus Ains fils, s'est fait une entorse au pied gauche en tombant, 30 jours de repos, docteur Parmentier.

MORT SUBITE. — M. Emile Zamgraff, 61 ans, théâtral, résidant à la Glacière, a été trouvé mort dans sa chambre à midi. Il avait succombé à une affection cardiaque.

GAZETTE TOURQUENNOISE

LA GREVE DES MECANICIENS

La situation est toujours sans changement. Les ouvriers en grève tiennent bon. Ils ont eu une nouvelle réunion lundi matin, salle de l'Espérance, rue de Tournay.

LA VIE DES ETRANGERS

Voici le mouvement de la population étranger du 27 octobre au 2 novembre 1912 : Arrivés : hommes, 4 ; femmes, 7 ; enfants, 7. Départs : hommes, 2 ; femmes, 2 ; enfants, 3.

AU THEATRE MUNICIPAL

Joué le 7 novembre, à 8 heures un quart : Les Deux Timides, vaudeville en 1 acte, et Werther, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique de Massenet. Orchestre complet dirigé par M. Cazaux.

Services de voitures après le spectacle pour Roubaix et Mouscron.

— Samedi 9 novembre, à 8 heures, grande soirée à prix très réduits : Le bon ou le Petit Parisien, le grand drame célèbre de Paul Féval. La location est ouverte pour ces représentations.

LA FRAUDE

Le sieur Georges Lecroix, 34 ans, sans profession, domicilié à Noyelles, porteur de 21 kilos d'allumettes de provenance étrangère, a été arrêté par les douaniers du Touquet et conduit devant M. le Procureur de la République, à Lille, qui l'a fait écrouer.

SERVICE DES EAUX DE ROUBAIX-TOURCOING

Le Service des Eaux rappelle aux consommateurs qu'il leur appartient de protéger leurs compteurs étanches appareils hydrauliques contre le gel.

LES VAGABONDS

La gendarmerie a procédé à l'arrestation pour vagabondage des sieurs Henri Masselet, 33 ans, Pierre Dewitte, 34 ans, né à Boulogne, et Adolphe Theux, 27 ans, originaire d'Anvers, qui se trouvaient sans ressources.

Ce trio a été conduit à Lille et mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

INSTITUT COLBERT

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE. — Le maire a l'honneur de rappeler que le concours pour l'emploi de contremaître principal à l'Ecole pratique de commerce et d'industrie aura lieu les lundi 11 et mardi 12 novembre dans les locaux de Pécoré et commencera à sept heures du matin. Les inscriptions sont reçues par le directeur de Pécoré, 10, rue de Gand.

ADJUDICATION

Il a été procédé, hier lundi, à 3 heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-ville, à la adjudication de M. Ledoit-Honore, adjudicataire au profit de MM. J. Villays et J. Heust, conseillers municipaux, M. Dramais, receveur municipal à l'adjudication publique des charbons nécessaires pendant l'hiver 1912-13. Le lot : à l'Hôtel-ville et à l'Ecole des Beaux-Arts. — On soumissionnera : MM. Jules Ladeux, 0 fr. 25 de rabais, A. de Groote-Muylle, 5 % de rabais.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

COMINES

CHAUFFEZ LES WAGONS, S. V. P. !

On nous adresse la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef du Réveil du Nord et de l'Éclair, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un petit prospectus de chauffage des wagons, que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs. C'est un prospectus que vous voudrez bien faire connaître à vos lecteurs.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES

Entrées du 28 octobre au 2 novembre 1912 : Laine peignée, 382,695 kilos. Laine filée, 14,532 kilos. — Laines et laines diverses, 315,271 kilos. — Colon, 60,000 kilos. — Nombre de lots, 735. — Total, 909,263 kilos. — Conditionnements, 21,579. — Filigras, 3,300. — Destructions, 31.

Turpin, époux, rue d'Esquermes, Verbeke, charcutier à Wazemmes.

M. Raymond, chargé de ces affaires, vient de renvoyer toute la bande devant le tribunal correctionnel, pour y comparaître à l'audience du 10 novembre courant.

UN « CHAUFFARD » TROP PRESSE

Dimanche, vers cinq heures du soir, Pierre Caron, 26 ans, coiffeur, 30, rue Nicolas-Lelanc, passait à l'école allée de sa motocy-clette, boulevard de la Liberté, lorsqu'il arriva à hauteur du square Faidherbe, le « chauffard » heurta une voiture d'automobile dans laquelle se trouvait l'époux de Mme Amel-Rochet, 31, rue Bourgeois. Sous la violence du choc, le bébé fut précipité sur le sol et dans sa chute se blessa assez grièvement au front.

Amel assista par l'agent de service à cet endroit, l'imprudent motocycliste fut arrêté de quatre contraventions pour : défaut d'éclairage, absence de plaque d'identité et de signal avertisseur, excès d'allure.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARQUETTE

L'EXPULSION BRUTALE. — Nous avons relaté la condamnation à huit mois de prison infligée par le tribunal correctionnel de Lille à l'espagnol Guillaume Dehaene qui, le 6 août dernier, frappa une femme.

La victime de Dehaene fut l'ouvrière filasse Marguerite Knockaert, 25 ans, et non l'ouvrière filasse Lucienne Vierswaere, 20 ans, comme nous l'avons dit par erreur.

En effet, cette dernière ne fut que témoin de la scène de violence.

PERENCHIES

LA FEMME, LE MARI ET L'AMANT. — Simulant un départ marital, le cabaretier L... qui avait des doutes sur la fidélité de son épouse, revint inopinément chez lui et trouva sa femme en galante compagnie.

Furieux, le mari arma d'un couteau et en frappa le galand qui ne reçut qu'une légère blessure.

LOMME

L'ATTENTAT CONTRE UNE CABARETIERE
M. Deladé, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel le charretier Jules Boudreau, 30 ans, de Perenchies, qui y a eu quelques semaines violentes avec une femme en galante compagnie.

VALENCIENNES

L'EMBARCATION
M. Hayette, rentier, au Vent-Gazon, remonta d'une barque lui ayant servi à traverser le canal, lorsqu'il fut accosté par deux individus, les nommés Georges Vanacker, 21 ans, terrassier, et Pierre Vanacker, 27 ans, journalier, demeurant tous deux à La Sentinelle. Ils lui demandèrent la permission de se servir de sa barque. M. Hayette ayant refusé d'accéder à leur désir, tous deux se jetèrent sur lui et le mirent à l'eau.

M. Hayette vint à terre, mais, dans sa chute, il entra en la vue des agressives, Vanacker, qui lui maintenaient son luit.

Voulant dégager son ami, Vanacker s'empara d'un morceau de bois et en frappa M. Hayette à la tête.

Celui-ci fut assez grièvement blessé.

Vanacker, interrogé, a reconnu en partie les faits qui lui sont reprochés.

Il était ivre et ne se souvient pas de s'être armé d'une pierre.

Il a été délégué au parquet, puis a embarqué pour la maison d'arrêt.

Vanacker sera entendu prochainement.

COORICO

M. Hocque, inspecteur des mandats, a été sur le marché plusieurs fois, reconnus im-

UN AERO MILITAIRE

Lundi, vers dix heures et demie du matin, un aéroplane militaire, piloté par le sergent aviateur Petit, du centre de Denain, a atterri dans un champ voisin de la fosse Duteuil.

M. Petit venait d'Amiens. Un pigeon lui 1275 d'infanterie et des agents de police ont été chargés de la surveillance de l'avion.

THEATRE MUNICIPAL

Joué dimanche, à 8 heures 1/2, représentation de WERTHER, opéra-comique de Massenet.

EN ZIG-ZAG

L'agent Baudrin, passant rue de Mons, remarqua un certain Louis Laderrière, journaliste, en complet état d'ivresse, causant du scandale. L'ayant servi au cabare, l'agent fut injurié puis frappé par le poivrot.

Laderrière, conduit au parquet, a été écroué après interrogatoire.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

BLANC-MISSERON

Autour d'une mort subite
Le bruit courait depuis une semaine à Blanc-Misseron qu'une femme de la localité, qui, pour préciser, du quartier appartenant au territoire de Crespin, était allée dans des circonstances assez mystérieuses et l'on s'attendait à l'intervention de la justice pour éclaircir l'énigme et découvrir s'il y avait lieu, les responsabilités.

Il s'agissait, disait-on, d'un cas presque fondant d'intoxication dont la cause était inconnue.

ANDOUILLETES OU TRIPES ?

Cependant on n'était pas loin de croire que celle-ci était due à l'ingestion d'aliments particulièrement suspects, comme les andouillettes ou les tripes, comme les andouillettes ou les tripes, comme les andouillettes ou les tripes.

Un certain nombre d'accidents, ou même de cas mortels, n'ont pas été attribués à des plats froids ou à diverses coquilles d'œuvres ? Et il était assez naturel qu'on évoquât ces hubards scruviniens.

Mais voici les faits : Le lundi 21 octobre, le monteur Villette Edouard, demeurant rue de la Gare, était rentré d'un voyage, effectué pour un travail au compte des ateliers de chaudronnerie Vanhagarden, auquel il est attaché.

Il s'était rendu, avec sa femme, née Julie Burpael, 50 ans, à l'estaminet Larnoy, où ils passèrent un bon soir.

On entra pour souper : il y avait des andouillettes, mais le monteur préféra aller chercher des tripes, que d'allures il ne mangea pas, ne se sentant point d'appétit.

La femme ne prit point non plus de repas.

Les andouillettes furent servies le lendemain, ainsi que les tripes, que la mère de famille mangea seule.

Le mari partit à l'atelier, les deux jeunes filles, qui travaillaient à la verrerie, s'en furent de leur côté.

Mais en rentrant, ils trouvèrent la ménagère souffrante. Elle se plaignait beaucoup, tremblait de fièvre et de froid.

Quand un médecin voisin, le docteur Demille, fut appelé, il trouva la malade dans un état fort grave : le visage était livide, le corps entier était presque déjà le coma. Le praticien jugea toute médication inutile, et en effet, quelques heures plus tard, elle succomba et la décomposition s'était déjà prise quand il fut appelé.

C'EST UNE MORT NATURELLE

Tous ces symptômes, et le soudaineté de la mort, avaient donc troublé les esprits, et les rumeurs les plus inquiétantes avaient pris naissance.

Mais celles-ci furent écartées, devant la constatation faite par le médecin de l'Etat-Civil, le docteur Hornez, de Crespin, qui conclut à une mort naturelle.

La décade était d'ailleurs souffrante depuis de longues années, elle était sujette à des crises d'asthme, notamment, et à différentes affections dues à son âge critique : ceci suffit à expliquer le décès, à rassurer l'opinion prématurément émue, et à réhabiliter, ainsi, les sincères et loyaux producteurs alimentaires chers aux populations septentrionales.

ESCAUPOINT

BRÛLURES. — Une jeune fille de 22 ans, Mlle Adeline Vaelle, demeurant au Trieu, a eu le visage brûlé par le contenu d'une casserole remplie d'eau bouillante.

QUEVRECHAIN

CONTRE LE FROID. — On a pris cent kilos de charbon dans la cour du forgeron Auguste Delannoy.

Une enquête est ouverte.

WALLERS

UN ENFANT RENVERSE PAR UNE VOITURE
La petite Herménégilde Vihain, âgée de 7 ans, traversait la Grand'Rue lorsqu'elle fut renversée par un cheval fougueux une voiture à deux roues.

La fillette ne put le temps de gagner le trottoir. Elle fut renversée par le véhicule et projetée avec violence sur le sol.

Les roues de la voiture ne lui passèrent heureusement qu'à quelques centimètres de la tête. Le choc sans se soucier de sa victime, continua sa course.

Mme Danhiez vint relever la fillette évanouie, puis la transporta chez ses parents.

La pauvre petite est ouverte de contusions et a reçu une vive commotion.

L'enquête ouverte n'a pas permis de découvrir le cocher.

Quelques instants avant l'accident, M. Enile Patoir, cultivateur, revenait d'Ilidemes, conduisant un chariot, lorsqu'un lieu dit « La Touraille », fut dépassé par l'équipage qui causa l'accident. L'allure de celui-ci était telle que M. Patoir n'eut pas le temps de faire obliquer son cheval pour laisser la route libre à la roulotte.

Une roue du cabriolet atteignit son cheval à la tête et le blessa.

DENAIN

HISTOIRE DE DEUX CHASSEURS.
Par une belle journée de septembre dernier, deux messieurs l'un gros à dire soufflé, ayant fait fortune dans la bière et l'autre à longue barbe, retirés des affaires comme le premier, après avoir fait son beurre dans les pilules et autres ingrédients, s'en revenaient en automobile, après une partie de chasse assez fructueuse, lorsqu'ils virent un gendarme, ils arrêtèrent. Là nos deux messieurs déclarèrent que leur auto contenait quelques pièces de gibier qui les exhibèrent du reste et après avoir payé la taxe s'apprêtèrent à remettre la machine en marche.

Le brave gendarme, pris de soupçon, en ne sut comment, devant d'aussi honorables bourgeois, et la curiosité de faire une petite minutieuse.

Bien lui en prit : ces messieurs avaient creusé dans le coffre de l'auto, et sous la moitié des pièces de gibier qu'ils rapportaient.

Honteux et confus, ils tentèrent de faire des excuses, mais l'honnête gendarme qui n'aime pas qu'on le trompe recigna son sapper.

Conduits par ces motifs il ne s'agit pas d'être un gros bourgeois pour prendre plaisir de se faire de l'auto.

C... charretier à la ferme Crespin, est di- paré, parait-il, après avoir perdu sa pelle, mais en oubliant d'indemniser ses camarades du travail à qui il avait fait quelques emprunts.

Plainte a été déposée contre lui.

REUIL

LA BASSE-COUR. — On a pris, la nuit, 5 poules et 2 coqs dans la basse-cour de Mme veuve Desiré Verrier.

Celle-ci estime à 40 francs le préjudice qui lui est causé.

HERIN

DEFI DE BOXE. — Emile Duméz, d'Hérin, lance un défi au nom de son poulain, J.-B. Dujardin, 31 kilos, à tout boxeur du Nord de son poids en 4 ou 6 rounds de deux minutes.

Ecrite à Emile Duméz, aux corons Héris (Nord).

ESCAUDAIN

FESTIVAL ET TIR A LA GIBLE
La Municipalité offrira un grand